

POSITIF TEST SALIVAIRE

Par anonyme25 Postée le 05/01/2022 21:16

Bonjour, je souhaite juste poser une question à titre informatif : Je suis sorti de festival l'été dernier et ai subi un contrôle par les forces de l'ordre (salivaire notamment): suite à ce contrôle je suis ressorti positif au thc (logique car j'en consommait quotidiennement depuis plusieurs années et sur le festival, j'en ai consommé à faibles doses jusqu'à environ 40heures avant le test), seulement j'ai été également positif à la cocaïne (même après le prélèvement salivaire envoyé au labo'), alors que je n'en n'avais consommé "qu'une trace" environ 40heures avant le contrôle. D'après les chiffres que vous annoncez sur ce site (détection de 24heures maximum dans la salive pour la cocaïne), le test aurait dû normalement être négatif pour cette substance. Est ce que des exceptions sont possibles par rapport à ces chiffres et que les organes de certaines personnes éliminent ces substances beaucoup moins rapidement que d'autres ? Ou est ce que le test a pu être faussé ? (Ce qui m'étonnerait car le prélèvement envoyé au labo' indiquait positif aussi. À savoir que j'étais sous antidépresseurs à cette époque mais que les policiers m'ont affirmé que ça ne pouvait pas influencer le résultat.) Je me suis fait suspendre le permis suite à ça et assume totalement mes responsabilités face à cet événement, je le répète, cette question est juste à titre informatif. Je me dis que ça pourrait peut-être permettre de changer les durées de détection annoncées afin que d'autres consommateurs puissent s'en méfier et que ça leur évite une suspension/retrait de permis si ils respectent ces durées. À bon entendre. Cordialement.

Mise en ligne le 06/01/2022

Bonjour,

A notre connaissance, effectivement le délai de détection de la cocaïne est de 24h après la consommation. Les délais de détection ne sont pas une science exacte cependant et restent des valeurs de référence. Votre résultat est inhabituel mais il est possible que des facteurs liés au métabolisme ou à d'autres éléments extérieurs dont nous n'avons pas connaissance soient intervenus dans cette détection.

Si vous souhaitez des informations plus précises et faire part de votre questionnement personnel, vous pouvez vous rapprocher d'un CEIP (Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacovigilance et la toxicovigilance) qui travaille également sur la recherche.

Par ailleurs, le laboratoire qui a effectué l'analyse pourrait peut-être vous apporter des informations supplémentaires.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

En savoir plus :

- Les CEIP